



[www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

N° 228 - avril 2014

*L'économie sociale et solidaire regroupe environ 240 000 salariés en Rhône-Alpes. Son poids est important dans l'enseignement, la santé, l'action sociale et les arts, spectacles et activités récréatives, où elle répond à des besoins sociaux. Elle est présente également dans les secteurs des activités financières et d'assurance. Son ancrage est fort au sud-ouest de la région, notamment en Ardèche. Il est comparativement plus faible dans le nord-est, à l'exception de Bourg-en-Bresse.*

Michel Bonnet  
Alain Dupré

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes), à la rubrique « Publications ».

## En Rhône-Alpes, l'économie sociale et solidaire est plus présente dans le sud-ouest de la région

**E**n Rhône-Alpes, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente 240 000 postes de travail en 2011, soit 11 % de l'emploi salarié total. Les associations regroupent à elles seules 190 000 salariés, soit 79 % des effectifs. Les trois autres familles d'organisations emploient des effectifs nettement minoritaires, en premier lieu les coopératives (12 %), les mutuelles (7 %) et enfin les fondations (2 %).

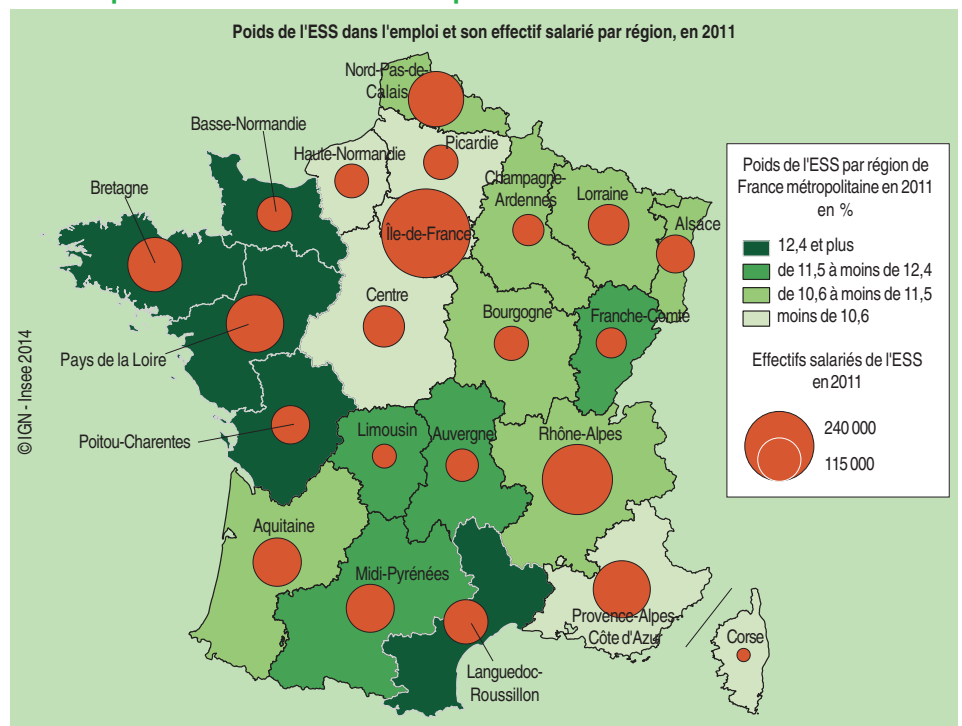
Dans la région, le poids de l'ESS dans l'emploi salarié se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale (10,6 % contre 10,3 %), cette dernière étant fortement tirée vers le bas par son faible niveau en Île-de-France (7 %). Il est, en revanche, inférieur à la moyenne de la France de province (11,3 %). Cette forme d'activité a un poids sensiblement plus important dans les régions de l'ouest de la France, en Bretagne (14 %), en

Poitou-Charentes, dans les Pays de la Loire et en Basse-Normandie (13 %), ainsi qu'au sud dans le Languedoc-Roussillon (12 %).

En Rhône-Alpes, l'ensemble des secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale et des arts, spectacles et activités récréatives regroupent 167 000 salariés de l'économie sociale et solidaire, soit sept emplois sur dix. En particulier, 96 000 d'entre eux se concentrent dans l'action sociale ; l'enseignement en regroupe 38 000, la santé 21 000, et les arts, spectacles et activités récréatives 12 000.

L'économie sociale et solidaire pèse 34 % de l'emploi total dans l'ensemble de ces secteurs. Elle représente ainsi 65 % de l'emploi dans l'action sociale, 51 % dans les arts, spectacles et activités récréatives, 22 % dans l'enseignement et 14 % dans la santé.

### Le poids de l'ESS en Rhône-Alpes est dans une situation médiane



Source : Insee, Clap 2011

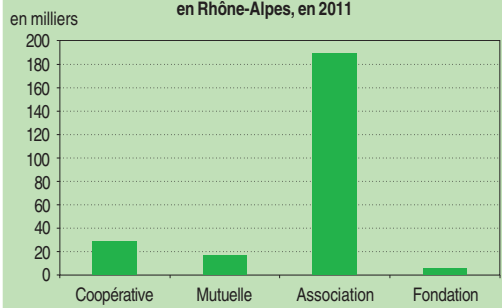
## L'ESS joue un rôle important dans l'action sociale, l'enseignement et la santé ...

## ... mais elle se déploie aussi dans les secteurs concurrentiels

## Entre 2008 et 2011, la croissance de l'emploi salarié dans l'ESS a été plus forte en Rhône-Alpes qu'en France

## L'emploi dans les associations occupe une place prépondérante au sein de l'ESS

Nombre de postes de travail dans l'ESS selon la famille d'organisation, en Rhône-Alpes, en 2011



Source : Insee, Clap 2011

### Le mot du partenaire :

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est une forme d'entrepreneuriat qui combine engagement social et initiative économique pour mettre la personne humaine au centre des activités et replacer l'économie dans son contexte sociétal : les activités économiques sont un moyen au service d'un projet social. L'ESS se caractérise par des structures juridiques propres (associations, coopératives, mutuelles et fondations) qui appliquent les principes de fonctionnement suivants :

- la gouvernance démocratique avec des dirigeants élus, des instances de décision collective selon le principe "une personne = une voix" ;
- la double qualité des personnes : une même personne peut être bénéficiaire du bien ou service produit (salariée/usager/cliente) et également promotrice du projet (associée, sociétaire ou adhérente) ;
- la primauté de l'objet social sur le capital ;
- la non lucrativité (ou lucrativité limitée) ;
- l'impartageabilité des réserves ;
- la gestion autonome et indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le projet de loi sur l'Économie Sociale et Solidaire définit l'ESS dans son article 1. "L'ESS est appréhendée" comme un mode d'entreprendre adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des

personnes morales de droit privé. Ce sont des entreprises qui opèrent leur activité de production sous la forme de coopérative, de mutuelles, d'associations ou de fondations. Inclusif, le projet de loi élargit le périmètre de l'ESS en intégrant notamment des entreprises commerciales (SA, SARL, SAS) qui poursuivent "un objectif d'utilité sociale" et respectent statutairement les principes caractérisant l'ESS et ses entreprises.

Cette évolution par le haut du périmètre de l'ESS renforce la nécessité de se pencher sur les outils quantitatifs et qualitatifs de son observation. Le projet de loi aborde cette question avec l'affirmation de la nécessité de mettre en œuvre un "suivi statistique spécifique" des entreprises de l'ESS, de leur activité et de leur financement en associant, entre autres, l'Insee, la BPI ainsi que la Banque de France. En région, les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire auront notamment à charge de "contribuer à la collecte, l'exploitation et la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire".

La Chambre Régionale de l'ESS de Rhône-Alpes (association loi 1901) est l'organisation régionale qui fédère les mouvements (coopératives, mutuelles et associations) et les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes.

L'économie sociale et solidaire s'étend également à des secteurs où les logiques lucratives constituent la norme. 26 000 salariés de l'ESS travaillent dans les activités financières et d'assurance et 11 000 dans les autres activités de services spécialisées. Dans ce dernier cas, l'activité des associations concernées peut avoir pour objectif l'insertion sociale par le travail.

L'ESS représente 37 % de l'emploi dans le secteur des activités financières et d'assurance, et 7 % dans l'agriculture. Dans l'industrie, secteur concurrentiel par excellence, sa présence est très faible (0,5 % contre 1 % au niveau national). Cependant, elle pèse plus significativement dans les industries agroalimentaires (2 % soit un peu plus de 1 100 emplois), en lien avec l'implantation de coopératives fromagères et viticoles.

Entre 2008 et 2011, dans le contexte de la crise économique, l'emploi salarié dans l'économie sociale et solidaire a augmenté de + 2,8 % en France métropolitaine, alors que l'emploi total

diminuait de - 0,8 %. En Rhône-Alpes, l'emploi dans l'ESS a évolué plus favorablement (+ 3,6 %), alors que l'emploi total baissait dans les mêmes proportions.

Ces divergences s'expliquent essentiellement par les évolutions conjoncturelles dans l'industrie et la construction. L'ESS est très peu présente dans ces secteurs, fortement touchés par la crise (- 43 000 salariés). À l'inverse, l'action sociale connaît, entre 2008 et 2011, une évolution favorable de l'emploi, qu'elle relève ou non de l'ESS (respectivement + 7 300 salariés et + 7 500 salariés).

En Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, les rémunérations brutes des salariés dans l'économie sociale et solidaire représentent environ 8,5 % de l'ensemble des rémunérations tous secteurs. Cette part est inférieure de deux points à celle de l'emploi total, suggérant ainsi des rémunérations globalement inférieures.

L'ESS se caractérise notamment par des rémunérations plus faibles que celles du secteur public (28 900 euros par équivalent temps plein contre 30 900 euros). L'écart est encore plus significatif avec le secteur privé (35 400 euros). Ce constat repose en partie sur le bas niveau de rémunération dans l'action sociale (24 200 euros). Les salaires de l'ESS ne sont également pas très élevés dans le secteur des arts, spectacles et activités récréatives (24 500 euros en moyenne). Ils sont, en revanche, bien supérieurs pour la santé (36 600 euros) ou les activités financières et d'assurance (39 800 euros).

Les femmes sont nombreuses à travailler dans les secteurs de services (éducation, santé et action sociale, services à la personne, etc.). Aussi, le taux de féminisation de l'économie sociale et solidaire, bien représentée dans ces secteurs, est élevé, atteignant 70 % contre 63 % dans le secteur public et 39 % dans le secteur privé. Les postes sont près de deux fois plus souvent occupés à temps partiel (plus de quatre sur dix) que dans l'ensemble des secteurs. Si le taux d'encadrement dans l'ESS est similaire à celui de l'économie en général (environ 15 %), les professions intermédiaires et les employés y sont nettement surreprésentés (74 % contre 55 %), au détriment des ouvriers (11 % contre 29 %).

L'ancrage de l'économie sociale et solidaire est plutôt important au sud-ouest de la région Rhône-Alpes. C'est là que se situent cinq des six zones

## Surtout l'action sociale, mais aussi la banque - assurance

Effectif salarié de l'ESS par secteur d'activité en 2011, en Rhône-Alpes

| Secteur   | Emploi         |                  |                  |
|---|----------------|------------------|------------------|
|   | ESS            | Hors ESS         | Total            |
| Agriculture, sylviculture et pêche  | 800            | 11 500           | 12 300           |
| Industrie + construction  | 3 100          | 570 300          | 573 400          |
| <i>dont industries alimentaires, boissons, tabac</i>                          | 1 100          | 45 700           | 46 800           |
| Commerce, transports, hébergement et restauration                             | 8 800          | 540 900          | 549 700          |
| <i>dont commerce</i>  | 3 800          | 305 300          | 309 100          |
| Activités financières et d'assurance  | 25 600         | 42 600           | 68 200           |
| Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises | 12 500         | 301 000          | 313 500          |
| Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale        | 155 300        | 512 700          | 668 000          |
| <i>dont enseignement</i>  | 38 200         | 138 500          | 176 700          |
| <i>dont santé humaine</i>   | 20 800         | 122 900          | 143 700          |
| <i>dont action sociale</i>  | 96 300         | 52 500           | 148 800          |
| Autres services   | 34 100         | 40 200           | 74 300           |
| <i>dont arts, spectacles et activités récréatives</i>                         | 11 600         | 11 200           | 22 800           |
| <b>Total</b>  | <b>240 200</b> | <b>2 019 200</b> | <b>2 259 400</b> |

Source : Insee, Clap 2011

**L'ESS est plus présente dans le sud-ouest de la région ...**

**... et dans les zones où le revenu est plutôt faible et la part des personnes âgées importante**

d'emploi ayant une part de l'emploi salarié dans l'ESS supérieure à 13 %. Outre Bourg-en-Bresse (17 %), sont dans ce cas Aubenas (17 %), Annonay (15 %), Romans-sur-Isère (14 %), Valence et Saint-Étienne (13 %). Ces zones regroupent, au total, 62 600 postes de l'ESS, soit 26 % de l'emploi régional de cette forme d'activité, alors qu'elles ne pèsent que 20 % de l'emploi total.

Dans ces territoires, l'économie sociale et solidaire occupe plus de 37 % des salariés dans l'enseignement, la santé, l'action sociale et les arts, spectacles, et activités récréatives, contre 34 % au niveau régional. De plus, l'ESS est très présente dans les activités financières et d'assurance, avec plus de 42 % de l'emploi salarié (contre 37 %). Cette part atteint même 50 % à Valence, Saint-Étienne et Bourg-en-Bresse. Enfin, 13 % des salariés des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien relèvent de l'ESS dans la zone de Valence, et 11 % dans celle d'Aubenas (contre 5 % au niveau régional).

Sept grands établissements de l'ESS comptent plus de 500 salariés. Deux concernent l'aide à domicile, l'association "Agir Innover Mieux Vivre" à Saint-Étienne et "Aide à Domicile en Ardèche" à Privas. L'association "Aide aux personnes dépendantes de l'Ain" à Bourg-en-Bresse relève de l'action sociale sans hébergement. Dans le domaine des activités hospitalières, "l'organisation pour la santé et l'accueil" à Bourg-en-Bresse, la clinique mutualiste de "l'Union mutualiste française de la Loire" à Saint-Étienne, et "l'Association hospitalière Sainte-Marie" à Privas figurent parmi les plus

grands établissements régionaux. On relève également une caisse régionale de crédit agricole mutuel, dans le domaine bancaire à Saint-Étienne, qui compte plus de 500 salariés.

Dans les zones d'emploi de Roanne et de Montélimar, l'économie sociale et solidaire est moins fortement implantée, mais son poids reste supérieur à la moyenne régionale (respectivement 12 % et 11 % de l'emploi contre 10,6 %). Dans la première, les établissements les plus importants relèvent essentiellement de l'accueil des personnes handicapées et de l'aide par le travail. Dans la seconde, ils sont plus diversifiés : aide à domicile, assurances, santé, enseignement. Pour ces deux zones, l'ESS est importante dans le secteur des activités financières et d'assurance, où elle regroupe 45 % de l'emploi.

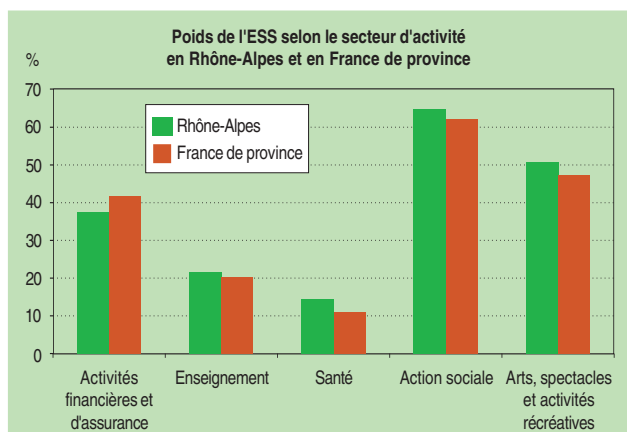
La zone d'emploi de Vienne-Roussillon se caractérise par une présence de l'économie sociale et solidaire proche de la moyenne régionale. Elle accueille notamment des coopératives du commerce de gros dans le domaine agricole (Sodially Union, Coopérative Dauphinoise, Coop Fruit Canton Roussillon).

L'isolement de certaines catégories de personnes favorise le développement de services que l'économie sociale et solidaire est en mesure de satisfaire. Le poids de l'ESS est ainsi corrélé à certaines caractéristiques de la population résidente ; la part des personnes âgées de plus de 65 ans en est un exemple. Cette part atteint 25 % à Aubenas et 21 % à Roanne (contre 16,2 % pour la moyenne régionale). De même, le revenu moyen par foyer fiscal est faible dans les zones où l'ESS est fortement implantée. En 2010, il n'y dépasse généralement pas 22 000 euros, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne régionale (24 900 euros). Il est particulièrement bas à Aubenas (19 200 euros).

En Rhône-Alpes, la part dans l'emploi de l'économie sociale et solidaire est légèrement plus faible qu'en moyenne dans les zones d'emploi métropolitaines. Il s'agit de la zone d'emploi de Lyon, dont le rayonnement s'étend à celles de Bourgoin-Jallieu et de Villefranche-sur-Saône, et de celle de Grenoble. Avec 117 000 postes, ces territoires représentent moins d'un poste sur deux de l'emploi de l'économie sociale et solidaire de Rhône-Alpes, alors qu'ils regroupent 53 % de l'emploi total. Dans les zones lyonnaises, le poids de l'ESS dans l'ensemble des secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale, et des arts, spectacles et activités récréatives est similaire au niveau régional. En revanche, il est nettement plus faible dans la zone d'emploi de Grenoble (29 % contre 34 %). À l'inverse, dans le domaine des activités hospitalières, l'économie sociale et solidaire concerne davantage la zone d'emploi de Grenoble (41 %) que celles de Lyon (28 %), Bourgoin-Jallieu (29 %) ou Villefranche-sur-Saône (31 %).

Dans les trois zones d'emploi de Chambéry et de la Maurienne en Savoie, et d'Annecy en Haute-Savoie, le poids de l'économie sociale et solidaire est proche du niveau régional, tout en restant légèrement supérieur à ceux des territoires les

## Le poids de l'ESS dans les services liés à la sphère publique est plus élevé en Rhône-Alpes qu'en Province

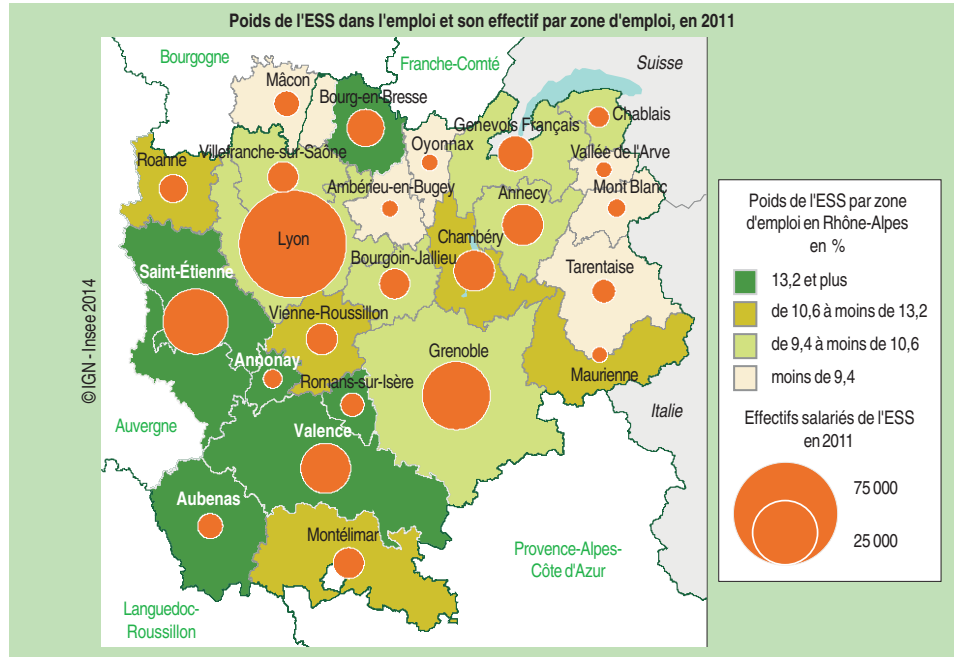


Source : Insee, Clap 2011

**Dans les zones métropolitaines, les effectifs de l'ESS sont importants mais pèsent moins dans l'emploi total**

**L'ESS reste peu implantée dans le nord-est de la région**

## Si les effectifs se concentrent sur Lyon et Grenoble, le poids de l'ESS est plus fort dans le sud-ouest qu'au nord-est



Source : Insee, Clap 2011

### Pour en savoir plus :

- "Étude des besoins en main d'œuvre dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS)", Credoc, *Collection des Rapports* n° 294, novembre 2013.
- "L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire", *Rapport de mission à Monsieur Benoît Hamon, ministre délégué en charge de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation*, septembre 2013.
- "L'échelle des salaires est plus resserrée dans le secteur de l'économie sociale", *Insee Première* n° 1390, février 2012.
- "Le "tiers secteur", un acteur économique important", *Insee Première* n° 1342, mars 2011.

### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

### Directeur de la publication :

Pascal Oger

### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

### Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, avril 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

plus métropolitaines. La présence de l'ESS dans l'enseignement, la santé, l'action sociale, et les arts, spectacles et activités récréatives est plus faible qu'en moyenne régionale. En revanche, l'ESS s'est largement développée dans le secteur des activités financières et d'assurance (près de 50 %), avec la présence importante de la coopérative de crédit agricole mutuel des Savoie. Son poids est également supérieur à la moyenne dans le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien. En Maurienne, l'implantation de l'ESS est forte dans l'hébergement et la restauration (29 % contre 5 % au niveau régional), en lien avec l'activité de plusieurs associations dans le domaine du tourisme.

La présence de l'économie sociale et solidaire est sensiblement inférieure au niveau moyen dans les zones d'emploi d'Ambérieu-en-Bugey et d'Oyonnax (8 %). Il en est de même dans les zones alpines du Mont Blanc (9 %), de la Tarentaise et de la Vallée de l'Arve (7 %).

Dans les zones au profil industriel d'Ambérieu-en-Bugey et de la Vallée de l'Arve, et dans celle du Mont Blanc, très spécialisée dans le tourisme, l'ESS dans les secteurs de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale et des arts, spectacles et activités récréatives est implantée dans des proportions similaires au niveau régional. En revanche, son potentiel dans ces secteurs est plus modeste à Oyonnax (29 %), ville moyenne tournée vers la plasturgie, et dans la Tarentaise (27 %). Dans la Vallée de l'Arve, l'ESS occupe 13 % des salariés de l'hébergement et de la restauration, en lien avec l'activité du tourisme saisonnier, contre 5 % au niveau régional.

Enfin, dans le Genevois Français et le Chablais, sous l'influence de Genève, l'économie sociale et solidaire est autant présente que dans les zones d'emploi métropolitaine de Rhône-Alpes. Sa présence dans l'enseignement, la santé, l'action

sociale et les arts, spectacles et activités récréatives est conforme à la moyenne régionale, à l'instar des trois zones d'emploi relevant de la métropolisation lyonnaise.

Là où l'ESS est faiblement implantée, le revenu moyen est généralement supérieur à celui du groupe où son poids est élevé. Il varie de 22 900 euros dans la zone d'Oyonnax à 24 900 euros dans la Vallée de l'Arve (soit la valeur régionale) et atteint 26 100 euros dans celle du Mont Blanc. Il reste généralement inférieur à celui du groupe des zones d'emploi sous influence métropolitaine, qui fluctue entre 25 700 euros dans celle de Villefranche-sur-Saône et 33 300 euros dans celle du Genevois Français. Les personnes âgées sont peu présentes dans ces territoires. ■

### Pour comprendre les résultats

Les données sont issues des sources Clap et DADS. Seuls sont retenus les postes de travail de plus de 30 jours et de plus de 120 heures dans l'année.

La présente étude met en oeuvre un nombre limité de variables : nombre d'établissements, de salariés au 31 décembre ou en équivalent temps plein, rémunérations, nombre de postes par sexe, catégorie socioprofessionnelle ou type d'emploi.

Le champ de l'économie sociale est construit à partir d'une liste de catégories juridiques. Cette liste a été élaborée et validée conjointement par la DIISES (Délégation interministérielle à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) et le CNCRES (Conseil national des chambres régionales à l'économie sociale).

Les structures de l'économie sociale sont réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations. Cependant, le champ d'observation de l'étude reste très proche de celui de l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.